



RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Table des matières

PROMOTION & COMMUNICATION..... 5

#	11ème édition du magazine « l'Univers de l'Estuaire »	5
#	5ème édition de la carte de découverte de l'Estuaire de la Gironde.....	5
#	2 ^{ème} édition du document de promotion « Balades en bateau »	6
#	Animation du site internet www.estuaire-gironde.fr	6
#	Promotion de l'Estuaire lors de « Bordeaux Fête le vin »	6

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL..... 8

#	Partenariat avec les acteurs publics du tourisme.....	8
#	Le tourisme fluvial et maritime	8

PHARE DE CORDOUAN ES 9

#	La saison à Cordouan.....	9
	// Bilan de la fréquentation	9
	// Sécurité/Gestion des flux	9
	// La boutique.....	10
#	Les actions de médiation.....	10
	// La médiation pour le grand public.....	10
	// Une offre spécifique à destination des scolaires.....	10
#	Les actions de promotion	11
	// Accueils presse	11
	// Refonte graphique du document d'appel	11
	// Internet et réseaux sociaux	12
	// Les actions de promotion dans le cadre de Bordeaux Fête le Fleuve	12
	// Organisation d'Educ'tours	12

GESTION DE L'EAU – SAGE ESTUAIRE 15

#	Modification de la composition de la CLE	15
#	Réunions de la CLE et du Bureau.....	15
#	Analyse des dossiers réglementaires – préparation des avis.....	15
#	Plan de gestion des sédiments de dragage de l'estuaire de la Gironde.....	16
#	Synthèse des connaissances sur les contaminants chimiques – Estuaire et bassins versants latéraux 17	
#	Lancement du projet SIGESTUAIRE	19

GESTION DE L'EAU – ZONES HUMIDES 20

# Animation de la commission ZH	20
# Inventaire des Zones humides de têtes de bassin versant	21
# Préconisations de la CLE et les outils de communication Zones Humides.....	21
// Plaquettes de préconisations "CRITÈRE PÉDOLOGIQUE" & "ERC"	21
// Guide méthodologique "CRITÈRE PÉDOLOGIQUE"	22
// Plaquette "INVENTAIRE"	22
# Actions de communication	23
// Séquence de médiation territoriale : matinée d'échanges et réunions en DDTM	23
// Préparation du forum estuarien de lancement des JMZH	23

GESTION ET PREVENTION DES INONDATIONS..... 25

# Animation du PAPI.....	25
# Sensibilisation aux risques et communication	25
# Aide aux communes pour l'élaboration et l'harmonisation des PCS et des DICRIM	25
# Améliorer le Référentiel Inondation Gironde.....	26
# Protections des ports de Cubzac-les-Ponts et Saint-Seurin-de-Cadourne	27
# SLGRI du TRI littoral charentais maritime.....	27
# Extraction de données du RIG	28
# Suivis d'études et échanges techniques.....	28

REEDITION DU LIVRE BLANC DE L'ESTUAIRE..... 29

APPROCHE ADMINISTRATIVE..... 32

# Recueil des actes administratifs	32
// Délibérations 2017 du Comité Syndical.....	32
# Commandes passées en 2017 (marchés supérieurs à 4000 € HT)	33

APPROCHE BUDGETAIRE..... 35

# Fonctionnement	35
# Investissement.....	36

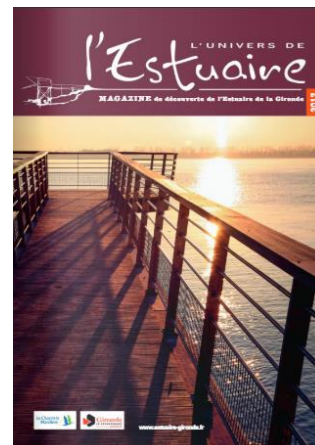
PROMOTION & COMMUNICATION

11ème édition du magazine « l'Univers de l'Estuaire »

Élément fort de la politique de promotion de l'Estuaire, le 11^e numéro de *l'Univers de l'Estuaire*, magazine de 16 pages, a été édité à 200 000 exemplaires. Comme pour les précédentes éditions, le SMIDDEST a assuré la conception du magazine, l'impression et la diffusion étant assurées par les Conseils départementaux de la Gironde et de la Charente-Maritime. Distribué dans les boîtes aux lettres des communes bordant l'estuaire, dans les offices de tourisme et les sites de visite, il est également mis à disposition sur plusieurs lieux de la Métropole bordelaise (accueil mairies, espaces culturels, bibliothèques,...) et de Charente-Maritime.

Il s'adresse aussi bien à un public de lecteurs fidèles qu'à des visiteurs qui découvrent l'Estuaire.

L'édition 2017 a dévoilé les nombreuses facettes de l'estuaire : un espace naturel à préserver, un sujet d'études qui passionne les chercheurs, un terrain de jeu à pratiquer (balades à pieds, à vélo, activités nautiques, etc.), une source d'inspiration pour les artistes, ...



5ème édition de la carte de découverte de l'Estuaire de la Gironde

Créée en 2013 en complément de l'Univers de l'Estuaire, la carte de poche est un outil de présentation et de promotion de l'Estuaire de la Gironde qui présente toute l'information indispensable pour découvrir l'Estuaire en itinérance : descriptif de 18 grands points d'intérêt, les départs de balades en bateau, les principaux itinéraires routiers d'intérêt touristique, les grands itinéraires vélo ... et les horaires des bacs Royan-Le Verdon et Blaye-Lamarque.

Editées à 20 000 exemplaires, les cartes ont été distribuées directement au grand public à l'occasion de Bordeaux Fête le fleuve, aux visiteurs du phare de Cordouan, et mises à disposition des touristes tout au long de la saison grâce au réseau des offices de tourisme (approvisionnés lors des bourses d'échange interdépartementales). Ce support a, cette année encore, reçu un accueil très favorable aussi bien des touristes que des professionnels.

2^{ème} édition du document de promotion « Balades en bateau »

Le dépliant « Balades en bateau » a été créé en 2016 à l'occasion de Bordeaux Fête le vin pour promouvoir l'offre de croisières à la journée et rassembler, au sein d'un seul document, toute la diversité de l'offre de balades en bateau sur l'Estuaire. Son tirage est passé de 3 000 exemplaires en 2016 à 5 000 exemplaires en 2017 pour permettre une large diffusion tout au long de la manifestation Bordeaux Fête le fleuve.



Animation du site internet www.estuaire-gironde.fr

Le site propose de découvrir les principales caractéristiques et les richesses de l'Estuaire (navigation, environnement, paysages...). Un « carnet d'adresses » présenté sous la forme d'une carte interactive permet de renvoyer sur les offres de découverte du territoire. Le calendrier des balades en bateau a été supprimé du fait des difficultés d'administration (module non syndiqué aux bases d'information touristique des deux départements) et a été remplacé par une rubrique éditoriale présentant toute l'offre des opérateurs, classée par type de bateaux et par port de départ.

Une chargée de mission a été recrutée sur un contrat temporaire (10 semaines, dont une partie consacrée à la tenue du stand BFF et de la boutique du phare) pour assurer la mise à jour de l'ensemble des informations pratiques, vérifier tous les liens, créer l'agenda culturel 2017, mettre en ligne le récit d'un tour de l'Estuaire en quatre jours (dont la rédaction a été confiée à une journaliste) et programmer une série de publications Facebook permettant de mettre en avant des manifestations ou des rubriques du site.

La fréquentation du site a augmenté de 13% par rapport à 2016 et a atteint 62 389 visiteurs. Le nombre d'abonnés de la page Facebook « Estuaire de la Gironde » a augmenté de 15% (2314 abonnés au 31 déc 2017).

TOTAL ANNEE	2014	2015	2016	2017	Évolution
Visiteurs	42 822	49 182	55 161	62 389	+13,10%
Pages vues	155 904	165 650	184 333	204 769	+11,09%
Pages par visite	3,12	2,88	2,82	2,77	-1,77%
Taux de rebond *	51,81%	50,44%	47,75%	48,92%	+2,45%
Durée moyenne de la visite	02:30	02:22	02:21	02:26	+2,26%

* taux de rebond : proportion de personnes qui quittent le site après avoir visionné une seule page. Pour les sites qui ont un contenu très riche (ex. médias) l'objectif est qu'il soit le plus bas possible. Toutefois, il peut être au contraire vu comme un indicateur de performance : l'internaute qui recherchait une information précise l'a trouvée en 1 clic.

Promotion de l'Estuaire lors de « Bordeaux Fête le Fleuve »

Depuis quatre ans, le SMIDDEST participe à Bordeaux fête le fleuve (2013, 2015) et Bordeaux fête le vin (2014 et 2016). Ces événements représentent une occasion pertinente de mettre en valeur les richesses de l'estuaire, au vu de leur emplacement sur les quais de la Garonne et de leur importante fréquentation. L'édition 2017 s'est tenue du vendredi 26 mai au dimanche 04 juin sur les quais de Bordeaux.

Le SMIDDEST a loué à Bordeaux Grands Evènements (BGE) un stand de 50m² au cœur du village du fleuve, à proximité du ponton d'honneur, du Marité et du Belem.

Une moitié du stand était dédiée à l'Estuaire de la Gironde. L'objectif étant de présenter et accroître la notoriété de l'Estuaire auprès du public fréquentant la manifestation, et assurer la promotion des balades en bateau et des itinéraires cyclo. L'autre moitié du stand était consacrée au Phare de Cordouan dans le triple objectif d'augmenter sa notoriété, de générer de la fréquentation supplémentaire et d'informer le grand public sur la démarche de candidature du phare à l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO.



Le stand était animé par des agents du SMIDDEST et de Gironde Tourisme pendant les 10 jours, avec le renfort de l'office de Tourisme Médoc Atlantique et de l'office de Tourisme de Blaye sur 2 journées.

La documentation présentée a rencontré un franc succès. Le dépliant du phare de Cordouan, le magazine « l'Univers de l'estuaire », la carte touristique et le dépliant « Balades en bateau » ont été largement diffusés.

La fréquentation de l'opération, couplée au départ de la Solitaire du Figaro, n'a malheureusement pas égalé celle de l'édition précédente : 350 000 visiteurs en 2017 contre 520 000 en 2015. Néanmoins, la fréquentation du stand a été plus importante que lors de la précédente édition. En effet, si l'on prend comme indicateur le nombre de documents distribués, on estime à 3000 personnes renseignées cette année, contre 2000 seulement en 2015.

Cela peut s'expliquer en partie par l'emplacement du stand au cœur du village et par la double ouverture sur l'axe principal de circulation.



Conclusion

Le SMIDDEST est le seul organisme à pouvoir assurer la promotion de l'estuaire de la Gironde dans sa globalité. Plusieurs opérations ont été conduites en 2017, elles ont toutes rencontré un franc succès. La question de leur pérennisation reste toutefois posée dans la mesure où de nombreux acteurs sont présents et bien structurés sur chaque rive de l'estuaire et dans chaque département, avec des moyens beaucoup plus conséquents que ceux du SMIDDEST (cf point suivant).

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Partenariat avec les acteurs publics du tourisme

En 2016, le SMIDDEST et Gironde Tourisme ont signé une convention d'objectifs pluriannuelle de partenariat. Cette Convention cadre est déclinée annuellement à travers un programme d'actions, qui en 2017, portait principalement sur : une participation conjointe à « Bordeaux Fête le Fleuve 2017 », une collaboration sur la mise en œuvre d'une partie du Schéma de Développement du Tourisme Fluvial de la Gironde (actions de promotion du tourisme fluvial), la conduite d'opérations communes de promotion (lancement du Tour de Gironde à Vélo, Voyages de presse...).

Lors des débats entre élus du comité syndical tenus en 2017 sur la stratégie et la méthode à mettre en œuvre pour traiter la question du développement touristique estuarien (deux réunions : une en marge du comité syndical de juillet et une en septembre à Saintes), les échanges ont fait ressortir la volonté de s'appuyer sur l'expérience positive avec Gironde Tourisme, pour tenter de développer dans les années à venir des partenariats similaires avec le Comité Départemental du Tourisme de la Charente-Maritime et le Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine.

Le tourisme fluvial et maritime

2017 était la dernière année de mise en œuvre du premier contrat de destination « Bordeaux », dont le SMIDDEST était cosignataire. La participation financière du syndicat (10 000€) avait été ciblée sur la création d'un site internet de promotion du bassin de navigation « Estuaire / Garonne / Dordogne » auprès des compagnies de croisières fluviales et maritimes. Le site a été mis en ligne et est appelé à devenir la plateforme commune de l'ensemble des acteurs.

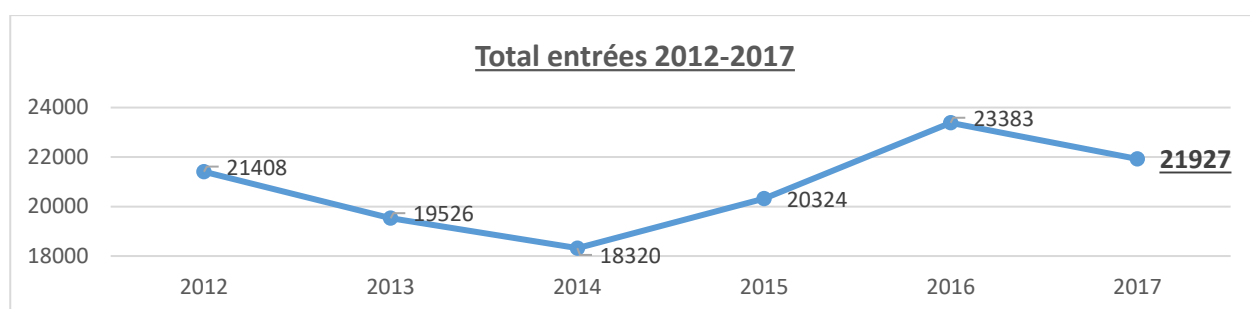
Le SMIDDEST a participé également (pour la dernière année) aux actions de « Cruise Bordeaux », groupe de partenaires, porté et animé depuis 2012 par le Grand Port pour assurer la promotion des différents terminaux de l'escale Bordeaux-Estuaire (Bordeaux – Bassens - Le Verdon) auprès des compagnies mondiales de croisière maritime.

PHARE DE CORDOUAN

La saison à Cordouan

// Bilan de la fréquentation

La fréquentation est en légère baisse par rapport à la saison précédente, mais les chiffres restent bons avec 21 927 entrées enregistrées (depuis 2012, c'est la 2ème meilleure année juste derrière 2016).



Ce léger recul par rapport à 2016 peut s'expliquer, en partie, par l'ouverture très réduite en avril en raison des travaux (uniquement les deux derniers weekends) et par les mauvaises conditions météorologiques (notamment en juillet et en septembre).



// Sécurité/Gestion des flux

Pour permettre de fluidifier au maximum les visites tout en assurant le respect des quotas, une équipe de 4 agents a été déployée sur place chaque jour (2 gardiens + 2 saisonniers) sur le modèle d'organisation qui avait été expérimenté en 2016. Pour assurer un bon décalage entre l'arrivée des navires, une réunion avec les compagnies de transport (La Bohême, Croisières La Sirène et Royan Croisières) s'est tenue à la fin du mois de

décembre 2016 dans le but de fixer les horaires de départ pour les visites du phare de la saison 2017. Même si l'évolution des bancs de sable a compliqué l'accès au site, le décalage des départs a été globalement satisfaisant, et a contribué à améliorer la fluidité et donc la qualité des visites.

// La boutique

L'espace de vente a été à nouveau installé à l'entrée de l'appartement de l'ingénieur. Un personnel dédié a été recruté pendant 2 mois, uniquement du 1er juillet au 31 août (contre 3 mois en 2016).

La boutique souvenirs au phare est très appréciée par les visiteurs, et la présence d'un personnel dans l'appartement de l'ingénieur permet d'ouvrir cette salle à la visite et de renforcer le dispositif de médiation.

Les actions de médiation

L'amélioration de l'expérience de visite est au cœur des préoccupations du SMIDDEST. Les dispositifs de médiation mis en place en 2015 et 2016 ont été maintenus en 2017 (livret de visite, flyer travaux/UNESCO, panneaux d'interprétation) et ont été renforcés.

// La médiation pour le grand public

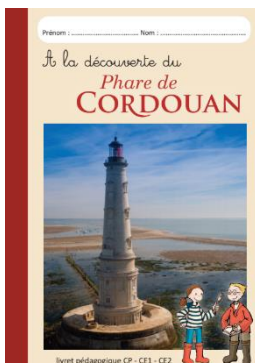
Deux panneaux d'interprétation supplémentaires ont été installés dans le vestibule (rez-de-chaussée du phare) pour présenter de manière schématique l'évolution architecturale du monument au fil des époques ainsi que l'évolution de son système d'éclairage.

Les deux gardiens « été » avec une expérience confirmée dans le domaine du tourisme et de la médiation recrutés pour la saison précédente ont renouvelé leur engagement en 2017. Davantage de visites guidées ont pu être proposées (quand les conditions le permettaient) avec un contenu toujours plus qualitatif.



// Une offre spécifique à destination des scolaires

Le public scolaire représente moins de 4% de la fréquentation totale du site. Pourtant, l'offre pédagogique est un volet spécifique de l'action culturelle auquel le SMIDDEST souhaite accorder une grande importance. Les expérimentations faites en 2016 avec la chasse au trésor ont permis d'amorcer une nouvelle dynamique. Une offre pédagogique à destination du public scolaire est ainsi en cours de développement. L'ensemble des outils correspondant aux classes de cycle 2 (CP-CE1-CE2) a été réalisé en 2017 et ceux du cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème}) seront terminés d'ici au démarrage de la saison 2018. Ils comprennent :



- un livret pédagogique par cycle réalisé avec le concours de professionnels de l'Education Nationale
- un livret maquette-jeux
- des interventions de l'association pour la sauvegarde du phare de Cordouan dans les classes
- plusieurs formules de visite au choix (chasse au trésor, visite guidée ou visite libre).

Pour faire connaître et promouvoir cette offre, un dépliant a été conçu et envoyé en octobre à toutes les écoles élémentaires publiques et privées sous contrat des deux départements (670 établissements). Une nouvelle rubrique « espace pédagogique » a également été mise en ligne sur le site internet du phare <http://www.phare-de-cordouan.fr/espace-pedagogique.html>.

Les actions de promotion

// Accueils presse

Plusieurs demandes presse ont été traitées en 2017, toujours selon la procédure de validation mise en place avec les services de l'Etat. Les travaux ont notamment suscité de nombreuses demandes de reportage, dont plusieurs ont pu aboutir malgré les contraintes organisationnelles : trois émissions nationales de France 3 (Météo à la carte, Midi en France et le JT du 19-20), France Info et plusieurs supports de presse écrite régionale (Sud Ouest, Journal du Médoc, Charente Libre) ont consacré un reportage aux travaux en 2017.

L'UNESCO a également généré quelques articles (France 3 Région, 20 Minutes).

Enfin, plusieurs sujets de fond ont été réalisés pour des magazines nationaux (Panorama, Esprits d'ici), qui donneront lieu à des publications en 2018 et un sujet diffusé au JT de TF1 a permis d'atteindre un niveau de fréquentation record sur le site. Enfin, le SMIDDEST a répondu favorablement à l'organisation de plusieurs accueils presse touristiques initiés par les services presse de Gironde Tourisme et de l'office de tourisme Médoc Atlantique.

// Refonte graphique du document d'appel

Le graphisme a été entièrement repensé pour rendre le document d'appel plus attractif. Les contenus ont été modifiés pour faciliter la compréhension de l'information, une finition avec de la dorure à chaud a été ajoutée pour avoir un rendu qualitatif à la hauteur du prestige du monument, et l'ensemble du document a été traduit en anglais. Le tirage est passé de 30 000 ex en 2016 à 50 000 ex en 2017. Le nouveau document d'appel a reçu un accueil très favorable aussi bien auprès des touristes que des professionnels.



// Internet et réseaux sociaux

La fréquentation du site internet www.phare-de-cordouan.fr est en constante augmentation chaque année. Plus de 65 000 visiteurs ont été enregistrés en 2017, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2016. En parallèle, deux pages Facebook sont animées régulièrement par les chargés de mission et les gardiens. La page Phare de Cordouan compte 3 904 « j'aime » fin 2017 et la page Gardiens Cordouan 8 296. Les indicateurs (taux d'interaction) montrent un vif intérêt des internautes pour la présence du phare sur les réseaux sociaux.

// Les actions de promotion dans le cadre de Bordeaux Fête le Fleuve

Une convention de partenariat a été signée avec Bordeaux Grands Evénements, structure organisatrice de la manifestation, dans le but de promouvoir le phare de Cordouan au-delà du stand tenu par le SMIDDEST. Ce partenariat s'articule autour de deux actions :

- une exposition sur le thème de l'aventure (l'aventure de la construction et l'aventure humaine), présentée dans un des huit containers sur le parcours de la manifestation
- une croisière découverte à Cordouan au départ de Bordeaux (transport en bus jusqu'à Port Médoc au Verdon-sur-mer, puis traversée jusqu'au phare avec les Vedettes La Bohème) commercialisée par l'office de tourisme de Bordeaux.



// Organisation d'Educ'tours

Deux journées de découverte et d'échanges au phare de Cordouan ont été proposées aux personnels d'accueil des offices de tourisme. Une première le mercredi 10 mai au départ du Verdon-sur-mer et une deuxième le jeudi 18 mai au départ de Royan en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Candidature à l'Unesco

Le Comité National des Biens Français pour le Patrimoine Mondial (CNBFPM) a validé l'argumentaire démontrant la Valeur Universelle Exceptionnelle et l'analyse comparative en janvier 2017. Le travail sur la deuxième partie du dossier, à savoir la proposition de périmètres pour le Bien et pour la zone tampon a donc démarré au mois d'avril, toujours sous la maîtrise d'ouvrage de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, assisté du cabinet d'ingénierie patrimoniale GRAHAL.

Après un travail préliminaire d'analyse cartographique et documentaire et un premier échange avec les rapporteurs du dossier au mois de juin 2017, il est apparu indispensable d'étayer l'argumentaire relatif aux limites de la zone tampon par une analyse approfondie des perceptions paysagères depuis le large et les deux rives vers le phare et depuis le phare vers les rives (vues entrantes et sortantes). La DRAC Nouvelle-Aquitaine a demandé au SMIDDEST d'assurer la maîtrise d'ouvrage de cette étude subventionnée par l'Etat à hauteur de 50% et par les Conseil départementaux de la Gironde et de la Charente-Maritime à hauteur de 15% chacun. Un groupe de travail incluant la DRAC, la DIRM-SA, la DREAL Nouvelle Aquitaine et les CAUE de Gironde et de Charente-Maritime a été créé pour rédiger le cahier des charges et choisir l'équipe à mandater. L'étude a démarré en janvier 2018.

2017 a également marqué le début de la mobilisation des territoires autour de la candidature. Deux réunions d'information, à destination de l'ensemble des Maires des deux rives, ont ainsi été organisées en mars au Verdon-Sur-Mer et en septembre à Royan. Une visite de Cordouan a été proposée fin septembre aux élus ne connaissant pas encore le phare

Par ailleurs, une table ronde publique sur les critères fondant la Valeur Universelle Exceptionnelle du phare, à laquelle le SMIDDEST a participé activement, a été organisée aux Archives Départementales, à l'initiative de l'association de sauvegarde du Phare.

Enfin, le SMIDDEST a poursuivi ses échanges fructueux avec les autres sites français inscrits au Patrimoine Mondial, notamment à travers sa participation aux rencontres annuelles de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial (ABFPM) qui se déroulaient à Arles en 2017.

Organisation du transport et de la billetterie

Suite à la remise, en décembre 2016, des conclusions du cabinet d'avocats PARME sur les différents modes de gestion possibles pour la billetterie et le transport, les élus ont décidé d'approfondir l'hypothèse de la passation de contrats de concession de services.

L'année 2017 a donc été consacrée à la définition précise des objectifs du syndicat et aux choix de l'organisation souhaitée à la fois pour la consultation et pour la future exécution des contrats. Plusieurs réunions ont été organisées sur ce sujet avec le cabinet Parme, avec les élus du comité syndical puis avec un cabinet de conseil financier choisi en fin d'année pour aider à la formalisation du volet financier des futurs contrats.

Comité de pilotage

Le comité de pilotage, coprésidé par le Président du SMIDDEST et le Préfet de Région, qui rassemble les représentants de l'État, du SMIDDEST et des collectivités locales financeurs a continué de se réunir tout au long de l'année. Les trois réunions de 2017 ont permis de faire régulièrement le point sur les travaux et sur l'avancement de la candidature UNESCO. Le SMIDDEST assure l'animation du comité de pilotage (invitations, ordres du jour et rédaction des comptes rendus).

Travaux de restauration



Conformément au programme pluriannuel de travaux établi en 2013 par l'agence Goutal, la restauration extérieure du quart sud de la partie basse du fût s'est achevée courant mai 2017.

Une nouvelle tranche de travaux a ensuite été lancée en septembre (MO = DRAC NA) pour traiter la façade ouest (sept 2017-Avr 2018) et la façade Nord (Sept 2019 – Avr 2020), pour un montant de 1,8 M€. Au terme de cette nouvelle tranche, la restauration extérieure du fût sera achevée.

Le SMIDDEST est présent à toutes les réunions de chantier (2 par mois).

Ces travaux se déroulent principalement pendant la période de fermeture du phare, mais une cohabitation avec les visites est toutefois nécessaire en début et fin de saison. En 2017, les travaux se sont achevés fin mai, mais les échafaudages ont été démontés dès le début mai, pour n'être remis en place que fin septembre.

Pour limiter les désagréments liés au chantier, et permettre aux entreprises de travailler en semaine sans être interrompues par les visites, le phare n'a été ouvert au

public que les weekends du mois d'avril et d'octobre.

Conclusion

Le phare de Cordouan et ses multiples « sous-dossiers » constituent maintenant une part importante du SMIDDEST, supplantant petit à petit les activités de promotions de l'estuaire et de développement territorial. Le projet UNESCO prend de l'ampleur et structure l'activité.

GESTION DE L'EAU – SAGE ESTUAIRE

Modification de la composition de la CLE

Suite à différentes nouvelles désignations dans plusieurs structures, un arrêté modificatif de la composition de la CLE a été pris le 23 mai 2017. Au total, 8 modifications sont enregistrées à travers cet Arrêté :

- Didier PASQUON succède à Serge SIBUET LAFOURMI (Fédération de pêche de la Gironde),
- Alain COTTEN succède à Claude LATOUCHE (Association Conservatoire de l'Estuaire),
- Guillaume RIELAND succède à Jean PERAGALLO (Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest),
- Anne-Lise JACQUET (Bordeaux Métropole) succède à Jean-Marie DELUCHE (SIJALAG),
- Yves AMBROSINO (Association des Maires de Gironde) succède à Christophe BARBOT,
- Sébastien LYS succède à Eric BLANC (CDPMEM 17),
- Pierre CARTIER succède à Jean-Michel LABROUSSE (CDPMEM 33),
- Un représentant du Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis en substitution à un représentant de la DREAL.

Le renouvellement complet de la composition de la CLE est prévu en 2018, le mandat de la CLE actuelle (6 ans) arrivant à échéance en courant d'année.

Réunions de la CLE et du Bureau

Une seule réunion de la CLE a été organisée en 2017. Habituellement une seconde réunion se tient en fin d'année. Exceptionnellement, cette réunion s'est tenue début 2018. A noter également qu'une réunion thématique autour des travaux de la mission temporaire « pollutions chimiques » a été organisée pour la CLE en 2017 (27 mars). Les membres de la CLE et techniciens associés se sont montrés très intéressés par les travaux menés.

Le 30 juin 2017, la participation à la CLE est faible, comme lors des CLE de 2015 et 2016, avec 29% de membres présents ou représentés. Il est à noter que cette réunion a également été suivie par les personnes du territoire, non membres de la CLE, qui sont une quinzaine à avoir participé (souvent des représentants techniques de membres de la CLE).

Quatre réunions du Bureau de la CLE ont été organisées en 2018. Le Bureau est l'instance qui a délégation de la CLE pour donner les avis sur les dossiers réglementaires soumis à la loi sur l'Eau. Il assure également le rôle de comité de pilotage des principales études en maîtrise d'ouvrage du SMIDDEST pour la mise en œuvre du SAGE, et prépare les ordres du jour des CLE. Globalement, la participation est faible à moyenne en 2017, en baisse par rapport aux années précédentes.

Analyse des dossiers réglementaires – préparation des avis

Depuis l'approbation du SAGE, la CLE est sollicitée pour avis sur les dossiers réglementaires (Loi sur l'Eau) des projets du territoire. Les parties « inondation » et « zones humides » sont soit analysées par les chargés de mission de ces thématiques, soit directement par l'animateur du SAGE selon la disponibilité de l'équipe et le niveau de technicité du dossier. L'animateur du SAGE coordonne l'ensemble et rédige les notes de synthèse et proposition d'avis transmises après validation du Directeur du SMIDDEST aux membres de la CLE ou du Bureau avant les réunions. En 2017, 10 dossiers ont fait l'objet de demandes d'avis.

Sur les 10 dossiers reçus :

- 3 ont été considérés compatibles et conformes au SAGE,
- 3 ont été considérés compatibles et conformes au SAGE, avec recommandations,
- 3 ont été considérés non compatibles et non conformes, avec recommandations,

1 n'a pas pu faire l'objet d'analyse et d'avis dans le délai de la procédure (15 jours pour des demandes temporaires de prélèvements).

Depuis l'approbation du SAGE, la CLE a reçu 62 dossiers pour avis sur des projets soumis à la Loi sur l'Eau (cf. figure ci-contre).

Plus de 50% des projets impactent des zones humides et les dossiers de demande d'autorisation sont souvent incomplets voire défailants concernant la mise en œuvre de la démarche Eviter-Réduire-Compenser et la réalisation des inventaires (critère sol notamment).

La CLE a donc proposé des préconisations spécifiques aux porteurs de projets et aux bureaux d'études en 2017. Ces outils ont été largement diffusés et présentés aux acteurs concernés (cf. partie zones humides).



Plan de gestion des sédiments de dragage de l'estuaire de la Gironde

Le SMIDDEST (pour la CLE) et ses partenaires (GPMB, Agence de l'eau, Région Nouvelle-Aquitaine, Départements de la Gironde et de la Charente-Maritime) ont travaillé près de trois ans (2015-2017) en partenariat sur ce projet pour lequel le bureau de la CLE a constitué le comité de pilotage. La démarche, initiée par le SAGE, est en ce sens novatrice et unique en France. Les enjeux sont considérables pour l'estuaire. Il s'agit de veiller à concilier préservation de l'écosystème estuarien et activités de dragage. Pour y parvenir, le SMIDDEST et l'ensemble des partenaires ont souhaité associer un maximum d'acteurs et d'experts de l'estuaire.

Les nombreux échanges entre le bureau d'études, les maîtres d'ouvrages, les experts scientifiques, et les membres de la CLE ont permis de dresser un diagnostic précis, partagé et détaillé au regard des connaissances disponibles, puis de proposer des actions et scénarios de gestion les plus exhaustifs possibles au regard des enjeux mis en évidence. Au terme des études réalisées, un équilibre a pu être proposé conciliant les enjeux environnementaux, techniques et économiques.

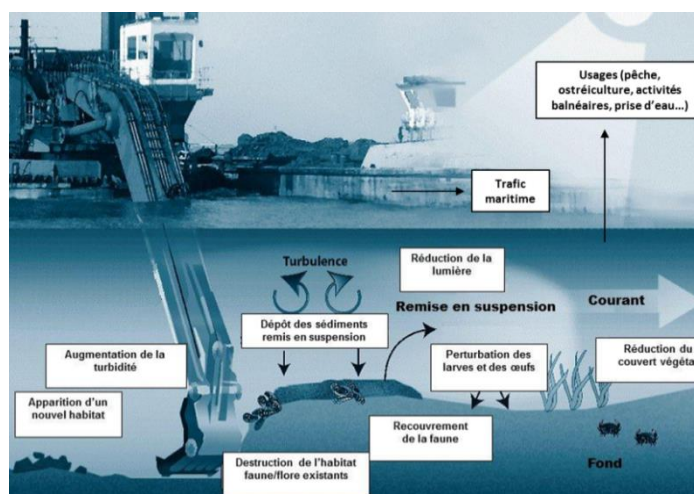


schéma des effets potentiels des dragages, source : Artélia

Le 9 mars 2017, le bureau de la CLE a validé l'étape 3 du PGS relative à l'étude de différents scénarios de gestion des sédiments de dragage. Le Bureau de la CLE a choisi de retenir le scénario intégrant l'ensemble des

actions d'optimisation des pratiques, que ce soit sur le plan technique ou sur le plan environnemental. Certaines actions pourront être directement opérationnelles (mise en place d'une fenêtre biologique, clapages en fonction du positionnement du bouchon vaseux...). D'autres actions, plus complexes comme le renforcement de berges ou la création d'îles (recréation d'habitats intertidaux) ou la valorisation des sables, nécessiteront la conduite d'études de faisabilité avant d'envisager leur caractère plus opérationnel.



Le PGS, validé par le bureau de la CLE le 11 septembre 2017 est un document cadre qui s'inscrit dans la durée et qui doit également répondre aux attentes en termes d'innovation à moyen et long termes. De nombreuses actions du scénario retenu s'inscrivent dans cette logique. A ce titre un comité de suivi sera mis en place en 2018, sous l'égide du SMIDDEST.

Fin 2017, le GPMB a déposé sa demande d'autorisation pour le dragage d'entretien du chenal de navigation et des accès portuaires (9 millions de m³ de sédiments dragués et clapés dans l'estuaire chaque année) en intégrant les éléments du PGS. Le Bureau de la CLE a émis un avis de compatibilité et de conformité de ces travaux au SAGE Estuaire, assorti de 4 recommandations d'inscription de prescriptions auprès de la police de l'Eau.

Le PGS et ses fiches actions associées sont téléchargeables sur le site internet du SMIDDEST, rapport : <http://www.smiddest.fr/media/11162.pdf>; fiches : <http://www.smiddest.fr/media/11172.pdf>.

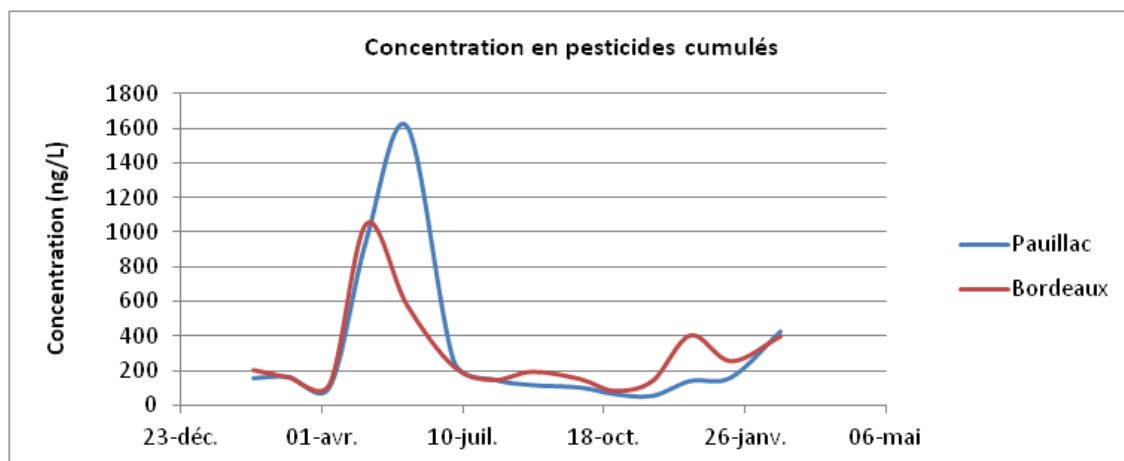
Coût total de l'opération : 295 k€ TTC dont 56 k€ TTC d'analyses

Opération financée par : AEAG (50%), GPMB (25%), CD33 (6,25%), CD17 (6,25%), Région Nouvelle-Aquitaine (6,25%), SMIDDEST (6,25%)

Synthèse des connaissances sur les contaminants chimiques – Estuaire et bassins versants latéraux

De novembre 2016 à avril 2017, le SMIDDEST, pour le compte de la CLE, a synthétisé les connaissances disponibles concernant la contamination chimique de l'estuaire de la Gironde et de huit de ses cours d'eau latéraux (identifiés dans le SAGE pour leurs enjeux forts d'un point de vue écologique). Ce projet, pour lequel un chargé de mission (Monsieur Jérémie PAROT) a été recruté pendant 6 mois, a bénéficié d'une participation financière de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil Départemental de la Gironde. Il a été suivi par le groupe d'experts « Pollutions Chimiques » du SAGE qui s'est réuni à deux reprises pendant la mission. Il a été restitué lors d'une réunion spéciale de la CLE, fin mars 2017. Les discussions tenues lors de ces réunions ont permis de faire connaître le travail et de l'enrichir.

L'analyse des travaux de la recherche universitaire bordelaise notamment le projet ETIAGE, de l'IFREMER, des suivis mis en œuvre par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et les conseils départementaux de la Charente-Maritime et de la Gironde, a permis de définir trois grandes classes prioritaires de molécules sur le territoire : les éléments traces métalliques, les pesticides et les pharmaceutiques, auxquels viennent s'ajouter quelques familles de composés émergents. La synthèse effectuée a permis d'établir les listes (évolutives) de substances prioritaires demandées dans le SAGE Estuaire. Une analyse de la pertinence des suivis effectués et des besoins de connaissance nouvelle/ d'optimisation / de coordination / de valorisation a également été effectuée.



Concentration cumulée de 57 pesticides suivis de fév. 2012 à fév. 2013 dans le programme ETIAGE (Thèse Justine Cruz)

Concernant les suites à donner, le travail effectué a montré d'une part qu'il existe divers besoins d'animation et de coordination sur les bassins versants et, d'autre part, que les connaissances relatives à l'estuaire *sensu stricto* restent disparates et incomplètes.



Au niveau des cours d'eau latéraux, il s'agirait de mieux organiser le réseau d'acteurs via la création et l'animation d'un groupe de travail spécifique comprenant des représentants des structures suivantes (liste non exhaustive) : CD17, CD33, FDAAPPMA 17 et 33, AEAG, SIBV, EPCI, collectivités locales... Les objectifs sont de tendre à homogénéiser les fréquences et les périodes de suivis, les listes de molécules, de créer une base de données et d'optimiser l'interprétation des résultats en appui à la gestion. La localisation des points actuels de prélèvements pourrait également être discutée au cas par cas.

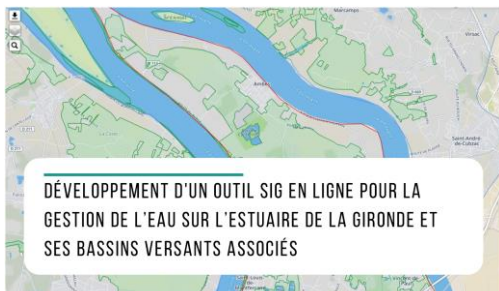
En ce qui concerne l'estuaire de la Gironde, il est nécessaire de pallier au manque de connaissances notamment en matière de polluants organiques à la fois sur la masse d'eau et les matières en suspension mais aussi en plusieurs endroits et périodes de l'année.

Ainsi, au second semestre 2017 la cellule d'animation a élaboré le projet CONTROL Estuaire (CONCenTRations en pOLLuants dans l'estuaire de la Gironde et ses cours d'eaux latéraux) en lien avec l'Université et les partenaires techniques et financiers pour répondre aux besoins affichés pour l'estuaire et ses cours d'eaux latéraux à forts enjeux. Le lancement de ce projet a été validé par la CLE et le comité syndical du SMIDDEST début 2018.

Le rapport complet de synthèse 2017 des connaissances sur les contaminants chimiques est disponible au lien suivant : <http://www.smiddest.fr/media/10622.pdf>.

Coût total de l'opération – mission temporaire « pollutions chimiques » 2017: 20 k€ TTC

Opération financée par : AEAG (50%), Conseil Départemental de la Gironde (10%), SMIDDEST (40%)



Lancement du projet SIGESTUAIRE

La disposition OA 2 (Organisation des Acteurs) du SAGE prévoit la centralisation et la valorisation des données relatives aux différents enjeux du SAGE. Bien que producteurs de données depuis de nombreuses années, le SMIDDEST ne disposait pas de véritables compétences en interne en gestion et administration de données. Les données produites ne sont pas valorisées ni

structurées de manière professionnelle. D'autres données sont également produites par de nombreux acteurs de l'eau. L'ensemble n'est pas centralisé ce qui conduit à des pertes d'informations et ne permet pas les croisements nécessaires à la vision globale permettant la mise en œuvre d'une gestion coordonnée du territoire. Après une première approche en 2015, avec la mise en place d'une interface cartographique en ligne sous LIZMAP, le SMIDDEST a souhaité initier le développement d'un outil plus puissant. Un stage de Licence Professionnelle a été réalisé en 2016 avec l'appui technique du Forum des Marais Atlantique. Suite au travail du stagiaire, une réflexion a été menée en interne concernant la poursuite du projet. En 2017, le projet SIGESTUAIRE consistant à recruter un(e) Chargé(e) de mission SIG et BDD a été élaboré et validé par le Bureau de la CLE et par le Comité syndical. Le projet a démarré en août 2017 pour 2 ans.

Coût total de l'opération : 87 k€ TTC

Opération financée par : AEAG (50%), 30% (FEDER) ; 20% SMIDDEST

Conclusion

Le premier semestre 2017 a notamment permis de finaliser le plan de gestion des sédiments de dragage et la synthèse des connaissances sur la contamination chimique de l'estuaire et ses bassins versants latéraux. La base de données des indicateurs des changements globaux a également pu être actualisée et valorisée.

Au cours du second semestre 2017, la cellule d'animation a travaillé à l'élaboration d'un projet ambitieux de deux et demi qui doit permettre de répondre aux besoins affichés concernant les contaminants chimiques au terme de la synthèse des connaissances des données existantes. Le second semestre 2017 a également permis d'organiser la consultation et de lancer la synthèse pédagogique des connaissances et des enjeux relatifs au bouchon vaseux. Enfin, le projet SIGESTUAIRE a démarré début août offrant de nouvelles perspectives en termes de collecte, d'analyse et d'accessibilité des données sur l'eau.

Comme chaque année, le tableau de bord du SAGE a été mis à jour, ce qui a permis de préparer le programme d'actions de l'année 2018 qui s'inscrit dans la continuité des travaux menés pour la mise en œuvre du SAGE, notamment avec le projet CONTROL Estuaire.

L'analyse technique des dossiers réglementaires et la préparation de proposition d'avis sur ces dossiers constitue également toujours une activité significative de la cellule d'animation du SAGE. Au total, 10 dossiers Loi sur l'Eau ont été analysés en 2017. Trois avis de non compatibilité ou de non conformité ont été émis.

En 2017, l'animation et les actions du SAGE Estuaire ont bénéficié du soutien financier:

- de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne,
- de collectivités membres du SMIDDEST (Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental de la Gironde, Conseil départemental de la Charente-Maritime),
- du GPMB.

GESTION DE L'EAU – ZONES HUMIDES

Depuis septembre 2013, dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE, le SMIDDEST a créé une mission d'animation spécifique autour de l'enjeu "zones humides et bassins versants". En 2017, les missions élaborées en concertation avec l'ensemble des partenaires du SMIDDEST ont consisté en plusieurs opérations.

Animation de la commission ZH

En 2017, l'animation de la Commission zones humides s'est traduite par :

- ✓ l'organisation de deux réunions du groupe de suivi le 22 mai et le 21 décembre ;
- ✓ la mise en place du groupe de travail spécifique relatif à l'organisation des Matinées d'échanges ;
- ✓ la mise en place du groupe de travail relatif à l'organisation du 1^{er} Forum estuarien de lancement des JMZH.

Le nombre annuel de réunions se maintient. Le groupe technique a évolué en différents groupes de travail spécifiques. Ces groupes sont mis en place en fonction des projets en cours. Le travail concernant l'élaboration d'une stratégie de restauration des estrans a été suspendu en 2017. La dynamique du réseau de partenaires peut se mesurer par la participation aux réunions qui se maintient à un niveau correct. Ces réunions font l'objet d'échanges constructifs qui permettent de faire avancer de façon pertinente les différents dossiers conformément aux attentes de la CLE. L'ensemble des documents relatif à réunions est disponible sur l'extranet de la Commission zones humides du SAGE.

Le Groupe de Suivi a été constitué pour répondre à la disposition OA 9 du SAGE : "Afin de faciliter le suivi de la mise en œuvre des dispositions sur les zones humides, la CLE s'appuie sur un groupe de suivi spécifique animé par le SMIDDEST, composé des services de l'Etat, des collectivités, du SMIDDEST, de représentants des usagers et des élus désignés par la CLE." Ce groupe a un rôle de suivi et de validation des études et inventaires en cours, des projets menés et des outils méthodologiques produits.

Le groupe technique Zones humides a été remplacé par la mise en place de deux groupes de travail thématiques. **Le Groupe de « Matinée d'échanges »** a permis de préparer, en partenariat avec les grandes collectivités membres du SMIDDEST, le programme de la Matinée d'échanges à destination en premier lieu des bureaux d'études et des aménageurs, et des deux réunions en DDTM associées. Cette séquence de médiation territoriale avait pour objectif en premier lieu de présenter les préconisations de la CLE concernant la séquence E-R-C et l'évaluation du critère sol dans les inventaires de zones humides. D'autre part, elle visait à apporter du contenu scientifique et technique aux participants : aspects réglementaires liés à la définition des zones humides ; méthode nationale d'évaluation des fonctions ; méthodologie concernant l'étude des sols de zones humides du SAGE

La mise en place du **Groupe de travail « JMZH »** fait suite à la réunion du groupe de suivi du 22 mai 2017 lors de laquelle les associations EcoActeurs en Médoc et BioSphère Environnement avait été invitées à présenter le bilan des animations JMZH qu'elles coordonnent sur leur territoire respectif. Le groupe de suivi avait souhaité l'organisation d'un événement commun et fédérateur à l'échelle de l'estuaire. Le groupe de travail JMZH a permis d'élaborer cet événement en associant l'ensemble des acteurs du territoire impliqués dans les JMZH, soit une quarantaine de structures.



Inventaire des Zones humides de têtes de bassin versant

Les têtes de bassin versant constituent un compartiment fondamental du continuum hydrologique amont-aval. Leurs fonctionnalités et leur importante couverture spatiale à l'échelle des grands bassins versants contribuent fortement à la qualité des milieux aquatiques et rivulaires ainsi qu'aux équilibres écologiques et biophysicochimiques. Le SMIDDEST a lancé fin 2015, pour le compte de la CLE et conformément la disposition Zh10 du SAGE, une étude portant sur l'inventaire des zones humides au sein des têtes de bassin versant avec une application sur le bassin versant d'Artigue-Maqueline. L'étude, réalisée par le groupement de bureaux d'études GERE - SOLENVIE - INSELBERG a démarré en janvier 2016. Au vu des résultats de la phase 2 de l'étude

livrée en 2016, et du budget disponible pour la phase 3, une adaptation de cette dernière phase a été nécessaire (GS7 - 14/04/16 / Bureau CLE - 09/05/16). L'enveloppe des zones humides du SAGE (prélocalisation au 1/25 000^{ème}) a été complétée sur l'amont des BV qui n'avait pas été couvert par l'étude de 2010 (contexte forestier). Le terrain de la phase 3 s'est déroulé au second semestre 2016 et en 2017. Les livrables de la phase 3 ont été livrés fin 2017 et les résultats de cette étude ont été présentés en groupe de suivi (GS9 - 21/12/17).

Préconisations de la CLE et les outils de communication Zones Humides

L'analyse des dossiers Loi sur l'Eau impactant les zones humides et instruits par la cellule d'animation du SAGE a mis en évidence différentes problématiques récurrentes. Les inventaires de zones humides sont rarement entièrement satisfaisants. Par exemple, l'évaluation du critère pédologique pour inventorier les milieux humides est mise en œuvre de manière très aléatoire selon les dossiers étudiés. Par ailleurs, la séquence Éviter-Réduire-Compenser est rarement mise en œuvre de manière correcte. Il est donc parfois délicat pour la CLE de se positionner au sujet de la compatibilité des projets avec les dispositions zones humides du SAGE.

Il est apparu nécessaire de disposer de règles plus claires à fournir aux pétitionnaires le plus en amont possible de l'élaboration des dossiers, afin de favoriser une meilleure prise en compte de l'enjeu zones humides. Durant l'année universitaire 2015-2016, cinq élèves ingénieurs de Bordeaux Sciences Agro ont été mobilisés afin d'apporter des éléments de réponse aux problématiques suivantes : (i) cadrage méthodologique, adapté au territoire du SAGE, pour l'évaluation du critère pédologique dans le cadre des inventaires de zones humides ; (ii) réflexion sur la mise en œuvre de la séquence Éviter-Réduire-Compenser sur le territoire du SAGE. Un rapport de synthèse global ainsi qu'un guide méthodologique pour l'évaluation du critère "sol" ont été produits par les étudiants.

// Plaquettes de préconisations "CRITÈRE PÉDOLOGIQUE" & "ERC"

Sur la base de ce travail, deux notes de préconisations à l'attention des porteurs de projet et des bureaux d'études, ont été élaborées en interne concernant :

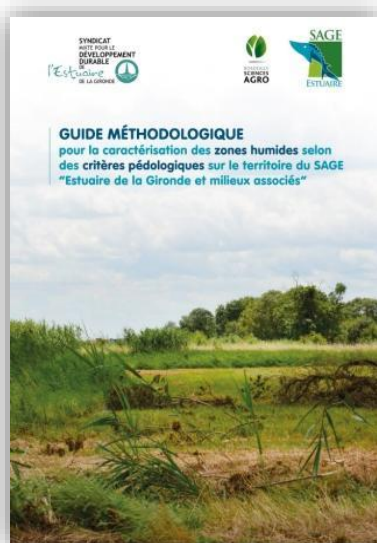
- ✓ Préconisations de la CLE concernant l'évaluation du critère pédologique pour les inventaires de zones dans le cadre de projets d'aménagement ;
- ✓ Préconisations de la CLE concernant la mise en œuvre de la séquence E-R-C.

Elles reposent sur la réglementation en vigueur et notamment sur les critères de définition des zones humides de l'arrêté du 24 juin 2008, modifié par l'arrêté du 1^{er} octobre 2009 et repris dans la circulaire d'application du 18 janvier 2010 et la Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Elles ont été amendées et validées par l'ensemble des partenaires : sollicitation du Groupe de suivi zones humides, de la CLE, des services de l'Etat. Les versions finales de ces documents ont été validées par le bureau de la CLE le 17 février.

Afin de diffuser ces éléments dans un format lisible et facilement identifiable, des plaquettes de communication au format A4 (3 volets, recto-verso) ont été éditées en juin 2017. Ces outils ont été imprimés à 500 exemplaires. La quasi-totalité des exemplaires a été diffusée par courrier (collectivités, partenaires techniques et institutionnels) et lors d'événements de sensibilisation. La version numérique de ces éléments est disponible en téléchargement sur le site internet du SMIDDEST et a été largement diffusée et relayée par différents partenaires (AEAG, FMA, AFEPTB, ARB-NA, ...).



// Guide méthodologique "CRITÈRE PÉDOLOGIQUE"



Ce guide est issu d'un travail de bibliographie, de retours d'expériences sur le terrain, d'analyses cartographiques et d'échanges avec les experts sur le sujet. Il s'articule autour de deux grands axes : les sols de zones humides du territoire du SAGE ainsi que la démarche à suivre pour caractériser ces sols et ainsi délimiter les zones humides présentes sur ce territoire. Ce guide de "bonnes pratiques", vise à homogénéiser les méthodologies déployées pour la délimitation et la caractérisation des zones humides basées sur des critères pédologiques. Il s'adresse aux bureaux d'études qui réalisent des inventaires de zones humides, aux services instructeurs des dossiers réglementaires, mais aussi à tout autre personne qui souhaiterait détenir quelques notions méthodologiques et de pédologie relatives aux zones humides. Il est également téléchargeable en ligne. Les données SIG concernant les sols du SAGE sont disponibles sur l'interface cartographique du SMIDDEST.

// Plaquette "INVENTAIRE"

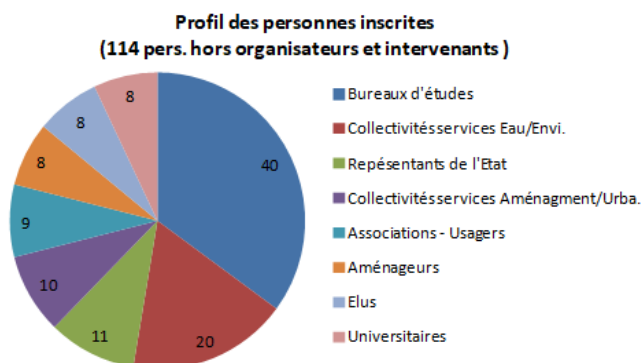
Afin de poursuivre la sensibilisation des élus locaux concernant la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme et notamment l'intérêt de réaliser une étude "zones humides" lors de l'élaboration ou la révision des PLU(i), la CLE a souhaité réaliser une plaquette de communication émanant du guide de 2015 (format A5, 3 volets, recto-verso).

Actions de communication

// Séquence de médiation territoriale : matinée d'échanges et réunions en DDTM

Les matinées d'échanges sont destinées à diffuser l'information concernant le SAGE et les évolutions réglementaires liées à la gestion de l'eau. En 2017, une Matinée dédiée aux zones humides et aux préconisations du SAGE à destination des bureaux d'études et des aménageurs s'est déroulée le 30 novembre 2017 à Artigues-près-Bordeaux. Les plaquettes de préconisations et le guide édités en juin 2017 ont été présentés, ainsi que la Méthode Nationale d'Evaluation des Fonctions des Zones Humides (MNEFZH). De plus, les actualités relatives à la législation associée aux zones humides ont également été abordées. L'évènement a réuni une centaine de participants dont plus de 50% de profils ciblés (bureaux d'études, aménageurs, services aménagement ou urbanisme des collectivités). Par ailleurs, cette matinée a permis d'identifier 27 professionnels souhaitant se former à la méthode Nationale d'Évaluation des Fonctions des Zones Humides. Le SAGE va donc poursuivre ses échanges avec l'AFB afin qu'une offre de formation soit proposée en 2018 par le CEREMA et le FMA.

En parallèle de cette matinée, deux réunions d'information similaires ont été réalisées dans les DDTM : le 30 novembre après-midi à Bordeaux (11 participants) et le 1^{er} décembre au matin à La Rochelle (16 participants) afin d'échanger plus spécifiquement avec les services de l'Etat.



// Préparation du forum estuarien de lancement des JMZH

La disposition ZH 2 du SAGE vise à sensibiliser et informer les acteurs locaux et le grand public sur les fonctions et les valeurs patrimoniales des zones humides. Le SAGE participe depuis 2016 aux animations relatives aux JMZH coordonnées sur le territoire, par l'association BioSphère Environnement en Charente-Maritime et par l'association Écoacteurs dans le Médoc. En 2017, le SAGE a notamment contribué à élaborer le programme des interventions de la soirée de conférence de clôture des JMZH dans le Médoc. Lors de la réunion du Groupe de suivi du 22 mai, les associations Ecoacteurs et BioSphère Environnement ont réalisé un bilan des JMZH 2017. Les participants se sont alors accordés sur l'intérêt de proposer pour 2018 un évènement commun à l'échelle de l'estuaire. Une réunion de concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués dans les JMZH sur le territoire du SAGE (une quarantaine de structures) s'est tenue le 5 septembre. L'ensemble des acteurs présents a souhaité l'organisation d'un évènement fédérateur de lancement des JMZH sur le territoire permettant de sensibiliser un large public et de valoriser le programme d'animations proposé. Biosphère Environnement, Ecoacteurs en Médoc et le SMIDDEST se sont ensuite réunis pour élaborer le programme prévisionnel de l'évènement. Il a été décidé de réaliser cet évènement le vendredi 26 janvier 2018 à Blaye, avec en première partie une croisière commentée permettant également d'assurer la traversée de l'estuaire aux médocains, suivie d'une session de conférences-spectacle et d'un buffet bio et local avec expositions et diffusion d'outils de communication.



Conclusion et programme prévisionnel 2018

L'année 2017 est marquée par l'édition de nouveaux outils de communication (3 plaquettes et un guide méthodologique). Ces outils ont notamment été présentés lors de la Matinée d'échanges du SAGE et des réunions en DDTM. La séquence de médiation territoriale a donc visé cette année un nouveau public : les bureaux d'études et les aménageurs. Les participants ont indiqué leur satisfaction témoignant d'un besoin d'information sur ces sujets. Une communication spécifique vis à vis de ces publics sera envisagée.

Le partenariat initié avec l'AFB début 2017 et renforcé lors de la séquence de médiation territoriale va se poursuivre en 2018. Le SAGE est en effet un des trois sites pilotes retenus pour tester la version 2 de la Méthode Nationale d'Évaluation des Fonctions des Zones Humides (incluant les zones humides littorales). De plus, sous l'impulsion du SAGE, une offre de formation à la MNEFZH devrait être proposée dans le sud-ouest en 2018 par le Cerema et le FMA, à Bordeaux et Rochefort.

La continuité dans l'animation spécifique de l'enjeu "zones humides" du SAGE a permis en 2017 de maintenir la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs autour du sujet de la préservation des zones humides du territoire. Le taux de participation aux différentes réunions témoigne d'une bonne dynamique de travail favorisant la concertation, la sensibilisation des acteurs et donc la mise en œuvre des dispositions du SAGE.

Les réunions régulières du groupe de suivi et des groupes de travail spécifiques seront reconduites en 2018, afin de maintenir une dynamique positive et de faire émerger des actions pertinentes issues d'une vision partagée de la préservation des zones humides.

En 2017, l'animation et la mise en œuvre du volet "zones humides" du SAGE a bénéficié du soutien financier :

- de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- du Département de la Gironde
- de la Région Nouvelle Aquitaine

GESTION ET PREVENTION DES INONDATIONS

Le PAPI de l'estuaire de la Gironde, dont la convention cadre a été signée en juillet 2016, est un programme de grande ampleur réalisé par différents maîtres d'ouvrage. Le SMIDDEST assure l'animation générale du programme mais chaque maître d'ouvrage, dont le SMIDDEST, reste responsable de l'engagement et du suivi de ses propres actions.

Animation du PAPI

Le SMIDDEST assure le suivi et l'animation du programme. Dans ce cadre, plusieurs réunions ont été organisées :

- Comité technique du PAPI : le 21 février et le 17 mai 2017
- Comité de pilotage du PAPI : le 22 mars 2017

Sensibilisation aux risques et communication

Il a été décidé début 2017 de créer un Comité de Pilotage Communication spécifique au suivi de toutes les actions liées à la communication du PAPI au sens large et qui a notamment pour objectif de coordonner les actions de communication menées par les trois maîtres d'ouvrages que sont le SMIDDEST, Bordeaux Métropole et le Conseil départemental de la Gironde. Une première réunion s'est tenue le 16 Janvier 2017. Plusieurs actions ont été validées et elles ont été entérinées lors du Comité de Pilotage du 22 mars.

En particulier, il a été décidé de créer une newsletter du PAPI sous forme de lettre d'informations à destination des élus et partenaires au sens large : membres du Comité de pilotage et du comité technique du PAPI, communes du territoire (maire et services techniques), gestionnaires d'ouvrages ainsi qu'à diverses associations (riverains, protection de l'environnement, etc.). Le design de cette newsletter a été réalisé en juin 2017, puis la liste de diffusion et les 4 articles de la première newsletter ont été compilés pendant l'été 2017. La newsletter a finalement été envoyée début 2018 à près de 350 destinataires.

Aide aux communes pour l'élaboration et l'harmonisation des PCS et des DICRIM

L'action 3.1 du PAPI « Aide à l'élaboration et à l'harmonisation des Plans communaux de Sauvegarde » a débuté en décembre 2016. L'objectif de cette opération était d'apporter une assistance aux 64 communes de l'estuaire de la Gironde (toutes les communes du PAPI sauf celles de la Métropole bordelaise) pour élaborer ou mettre à jour leurs PCS. Cette action a été couplée à l'action d'aide aux communes sur la réalisation de leur DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), action 1.3 du PAPI. Suite à une consultation, le bureau d'études IMSRN a été retenu pour un montant de 58 533 € TTC. Un dossier de financement FEDER a été élaboré et une subvention de 25 000 € a été obtenue.

La première phase a débuté en décembre 2016 par la tenue de 2 réunions de lancement, une pour chaque rive de l'estuaire, où toutes les communes concernées ont été conviées. Suite à ces réunions, le bureau d'études a débuté sa phase d'analyse des données sur le risque inondation ainsi que l'analyse des PCS : 55 PCS

ont au final été transmis sur 58 communes ayant un PCS approuvé (3 communes n'ont pas souhaité participer) et 6 communes n'avaient pas de PCS approuvé. La restitution des analyses a eu lieu le 4 Avril 2017 lors d'un comité de pilotage.

Par la suite, des groupes de 1 à 4 communes, homogènes en termes de qualité de leur PCS et proches géographiquement, ont été constitués et un atelier a été organisé par groupe. L'objectif de ces ateliers a été de présenter à chaque commune le diagnostic de son PCS ainsi que des outils permettant de l'améliorer. Un de ces outils est une carte de chaque commune représentant l'aléa inondation à l'échelle de la commune ainsi que les enjeux. L'atelier était donc l'occasion d'échanger avec les communes afin de mieux identifier les enjeux de leur territoire et d'améliorer cet élément cartographique de façon à ce qu'il puisse être utilisé par les communes lors de la gestion d'un événement. Les 22 ateliers se sont déroulés de fin avril à début juillet et 55 communes ont participé, sur les 61 communes conviées.



Atelier du 29 Juin 2017 à Saint-Julien-de-Beycheville, avec les communes de Saint-Yzens-de-Médoc et Saint-Vivien-de-Médoc



Le bureau d'études et le SMIDDEST ont également travaillé à élaborer un DICRIM « type » adaptable à chaque commune selon son territoire : risques inscrits dans le DDRM, risques pour lesquels la commune souhaite informer ses habitants, numéros d'urgence...

L'action s'est achevée par un comité de pilotage le 3 octobre 2017. Lors de cette réunion, il a été souligné le caractère innovant de l'opération par son ampleur (64 communes au sein d'une même étude) qui permet également de renforcer le sentiment d'appartenance à un même bassin de risque. Le rapport final est en ligne sur le site du SMIDDEST.

Améliorer le Référentiel Inondation Gironde

Le RIG est un outil d'aide à la décision vis-à-vis des orientations globales et locales d'aménagement, fondé sur une connaissance précise des caractéristiques morphologiques du territoire et une modélisation hydraulique des principaux phénomènes dynamiques de crue influençant directement les inondations. La base de données créée en 2009 doit être mise à jour pour que l'outil reste performant. L'objectif de l'action 1.8 du PAPI est d'une part de pérenniser et mettre à jour la base de données du RIG et ensuite d'améliorer le modèle du RIG pour le rendre le plus fidèle à la réalité possible. En 2017, le SMIDDEST a confié au CEREMA Sud-Ouest pour un montant de 17 635 € TTC la première partie de l'action consistant en la mise à jour de la base de données. Dans un premier temps, la réflexion a porté sur l'outil de gestion de la base de données. En effet, lors de la création du RIG, la base de données avait été rendue accessible via un logiciel commercial qui est devenu depuis inadapté à l'usage qui en est fait. Il a donc été décidé de migrer la base de données sur un logiciel libre

mieux adapté. Le CEREMA a ensuite alimenté cette base de données **avec toutes les données du SMIDDEST** (cordons de digues, ouvrages hydrauliques, enjeux en zone inondable). En particulier, une mission topographique sur l'ensemble des digues du Sud Médoc a été confiée en juin 2017 à un géomètre pour un coût de 5 400 € TTC. Cette première phase a pris fin en septembre 2017. Ensuite le CEREMA a engagé un travail d'analyse sur l'ensemble des données afin d'identifier des secteurs nécessitant une collecte complémentaire de données. L'action doit se terminer début 2018.

Protections des ports de Cubzac-les-Ponts et Saint-Seurin-de-Cadourne

Les protections des ports de Cubzac-les-ponts et de Saint-Seurin-de-Cadourne sont inscrites dans le PAPI via la création d'un ouvrage de protection pour chaque port. Les 2 communes, ne possédant pas les compétences techniques nécessaires au lancement et au suivi d'un tel projet, ont en 2017 sollicité l'aide du SMIDDEST pour le suivi technique de cette action. Une convention de partenariat a tout d'abord été élaborée puis signée entre le SMIDDEST et chaque commune, permettant notamment de cadrer les missions du SMIDDEST. Il a notamment été entériné le fait que le SMIDDEST prendrait à sa charge la rédaction des cahiers des charges des études réglementaires nécessaires préalablement au démarrage des travaux. Sur ce point, des réunions techniques se sont tenues avec les services de l'Etat afin de définir clairement les obligations réglementaires auxquelles les projets étaient soumis. Suite à ces réunions le cahier des charges du projet de Cubzac été rédigé. La question de la maîtrise d'ouvrage par les communes reste encore posée à ce jour du fait de la compétence GEMAPI dévolue aux EPCI au 1^{er} janvier 2018.

SLGRI du TRI littoral charentais maritime

Le TRI du littoral charentais-maritime, définit en 2015, comprend 43 communes du littoral depuis l'agglomération rochelaise au nord du département jusqu'à l'agglomération royannaise au sud. Sur l'estuaire, ce sont 6 communes qui ont été incluses dans le zonage (Les Mathes, Vaux/Mer, Saint-Palais/Mer, Royan, Saint-Georges de Didonne, Meschers). La stratégie, qui est un document écrit, doit comporter un diagnostic, des préconisations à décliner le cas échéant en programmes d'actions pouvant être financés dans les PAPI. Elle doit être validée par la Commission de Bassin avant d'être transmise au niveau central pour être entérinée.

Fin 2016, l'Etat a sollicité les collectivités locales pour établir la stratégie. Après diverses discussions, il a été décidé de l'élaborer sous la maîtrise d'ouvrage conjointe (groupement de commandes) du SMIDDEST, du Syndicat Mixte d'Accompagnement du SAGE Seudre (SMASS) et de l'Institution Charente, dans la mesure où ces trois structures recouvrent tout le littoral concerné. L'institution Charente recouvrant le plus de communes, cette structure a assuré la coordination du groupement de commande. Le groupement de commandes a été monté en janvier 2017, une consultation a été lancée en mars. A l'issue de la procédure, c'est le CEREMA Sud-ouest qui a été retenu pour réaliser cette opération pour un coût total de 71 832 € TTC financés à 50 % par l'Etat (coût pour l'estuaire de 12 212 € dont 6 106 € pour le SMIDDEST).

La première phase de la SLGRI a consisté en l'élaboration du diagnostic du TRI réalisé par sous-bassins de risques. Le CEREMA a ensuite organisé, en association avec chaque maître d'ouvrage, des ateliers de concertation par bassin de risque afin de faire ressortir des objectifs opérationnels ainsi que des dispositions concrètes qui pourraient intégrer la SLGRI.

Suite à la tenue des ateliers sur tous les bassins de risque, le CEREMA a proposé un diagnostic finalisé sur le territoire ainsi qu'une liste d'objectifs opérationnels et des dispositions concrètes associées. L'ensemble a été entériné lors du comité de pilotage du 18 octobre avant d'être transmis à la CIB qui l'a validé en novembre 2018.



Extraction de données du RIG

Les données issues du RIG doivent être systématiquement utilisées dans toutes les études réglementaires d'aménagement en lit majeur de l'estuaire. Dans ce cadre, le SMIDDEST assure gratuitement l'extraction et la fourniture des données pour tous les maîtres d'ouvrages. Le SMIDDEST a élaboré une convention de mise à disposition des données aux maîtres d'ouvrages qui effectuent des études hydrauliques sur le territoire. Elle permet de fournir des données d'entrées du modèle (maillage, topographie et condition aux limites) sous certaines conditions (notamment un engagement de remise des données acquises). En 2017, 6 jeux de données ont été fournis au département de la Gironde, afin de travailler sur les diagnostics de vulnérabilité de certains de leurs bâtiments situés en zone inondable, ainsi qu'à des bureaux d'études.

Suivis d'études et échanges techniques

En tant qu'EPTB et propriétaire du RIG, le SMIDDEST est sollicité pour participer à de nombreuses réunions, en dehors de celles déjà organisées pour les actions du PAPI :

- Suivi de l'étude du CD17 sur la définition des systèmes de protections contre les inondations pour la partie estuarienne Charentaise maritime.
- Suivi de l'étude de la CCE concernant les systèmes de protection de la Haute-Gironde
- Suivi d'une étude du SPC concernant les cartographies de vigilance sur l'estuaire
- Participation aux journées de l'AFEPTB

Conclusion

Le PAPI « estuaire de la Gironde », démarré en juillet 2016, a connu diverses avancées en 2017. Le SMIDDEST assure l'animation générale conformément à ses engagements et chaque maître d'ouvrage reste responsable de l'engagement de ses propres actions. En tant que maître d'ouvrage, le SMIDDEST a lancé ou poursuivi plusieurs actions : L'action 1.1 « Communication et sensibilisation » via la newsletter, les actions 1.3 & 3.1 « Aide aux communes pour la mise en œuvre de mesures préventives » (DICRIM) et « Aide à l'élaboration des PCS », l'action 1.8 « Amélioration du RIG ». Le SMIDDEST réalise également le suivi technique des actions 7.10 et 7.11 « Protections des ports de Cubzac-les-ports et de La Maréchale (Saint-Seurin-de-Cadourne) ». De plus, le SMIDDEST continue son travail de coordination des actions à l'échelle de l'estuaire en participant aux diverses réunions de suivi sur l'ensemble du territoire. En 2018, plusieurs actions seront terminées et d'autres engagées.

REEDITION DU LIVRE BLANC DE L'ESTUAIRE

A la demande du Conseil Scientifique de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le SMIDDEST a engagé en 2015 la réalisation d'un nouveau Livre Blanc de l'estuaire de la Gironde (projet QUEST : QUel est l'état de l'ESTuaire) permettant d'actualiser les connaissances scientifiques sur cet espace majeur de l'Adour-Garonne. Le projet a initialement été prévu pour durer 2 ans. La coordination générale du projet a été assurée conjointement par Benoit SAUTOUR Professeur à l'Université de Bordeaux et Président du Conseil Scientifique de l'Estuaire et Jérôme BARON, Directeur du SMIDDEST.

Grâce au soutien financier de l'AEAG, la 1^{ère} année du projet s'est déroulée à partir de juin 2015 avec le recrutement d'une animatrice par l'Université de Bordeaux. A l'issue de la 1^{ère} année, le travail avait avancé mais pas conformément aux prévisions avec notamment un retard important dans la rédaction de certains chapitres. Par délibération du 14 mars 2016, le SMIDDEST a toutefois souhaité engager une seconde année du projet, pour laquelle l'AEAG a accordé son soutien financier, mais celle-ci n'a pu être conduite comme prévu car l'Université n'a pas pu reconduire l'animatrice ayant effectué la première année. Le projet s'est donc poursuivi de juin 2016 à septembre 2017 sans financement, avec une coordination directe par B. SAUTOUR et J. BARON.

En septembre 2017, un bilan a été fait et il a montré que les chapitres devant constituer l'ouvrage étaient rédigés mais de manière brute, et qu'un travail important restait à conduire pour l'harmonisation des textes et figures, la recherche de l'iconographie, les questions d'édition... Les 2 coordinateurs ont donc demandé à pouvoir disposer sur une période de 4 mois d'une aide spécifique de niveau post-doc. A l'issue du processus de sélection, Madame Charlotte POEYDEBAT, titulaire d'un Doctorat en Ecologie Fonctionnelle de l'Université de Montpellier, a été recrutée pour 4 mois par le SMIDDEST, elle a pris ses fonctions le 15 octobre 2017.

Dès son arrivée, Madame POEYDEBAT a pris connaissance des textes existants, puis elle a travaillé avec chaque coordonateur de chapitre et a aidé à finaliser les rédactions. Elle a au fur et à mesure procédé à une première harmonisation des textes et des figures. Elle a aidé à réduire certaines parties de texte et les listes de références. Elle a organisé plusieurs réunions entre les coordonateurs de chapitre et les coordonateurs du projet, pour avancer sur les parties d'introduction et de conclusion.

Le plan de l'ouvrage s'établit au final comme suit (pour 350 pages environ)

Préface / Avant – Propos / Introduction

Thème 1 – Dynamique hydro-morpho-sédimentaire et qualité des eaux de l'estuaire (coords : Sabine SCHMIDT et Aldo SOTTOLICHIO)

Chapitre 1 - Variabilité physique, évolution géomorphologique, dynamique sédimentaire

Chapitre 2 – Les inondations de l'estuaire : quelle situation après une histoire mouvementée

Chapitre 3 – Estuaire et nappes profondes de Gironde

Chapitre 4 - Qualité des eaux de surface : vers un bouchon vaseux et des désoxygénations plus prononcées dans l'estuaire fluvial

Thème 2 – Contamination et pollution de l'estuaire de la Gironde (coord : Gérard BLANC)

Chapitre 1 – La contamination métallique de l'estuaire de la Gironde

Chapitre 2 – Quel est le risque d'eutrophisation de la Gironde ?

Chapitre 3 – Les contaminants organiques dans les compartiments abiotiques de l'estuaire

Thème 3 – Biodiversité et Fonctionnement Écologique (coord : Guy BACHELET)

Chapitre 1 – Les compartiments biologiques et leurs interrelations

Chapitre 2 – Les effets des pressions anthropiques sur la biodiversité

Chapitre 3 - Les évolutions récentes de la biodiversité

Thème 4 – Les Zones Humides ou le lien terre-eau dans l'estuaire (coord : Laure CARASSOU)
 Thème 5 – L'estuaire facteur de production pour des activités marchandes (coord : Patrick POINT)
 Thème 6 – Habiter l'estuaire : pluralité et changements (coord : Baptiste HAUTDIDIER)
 Thème 7 – Gouvernance des enjeux environnementaux de l'estuaire (coord : Christophe BOSCHET)
 Discussion générale & Conclusion

Parallèlement, 2 options pour l'édition de l'ouvrage ont été étudiées : Une édition par un éditeur semi-privé type Presses Universitaires de Bordeaux (PUB) et une édition par le SMIDDEST et l'Agence de l'Eau. La comparaison suivante a pu être établie :

Editeur public / privé (PUB)	Edition interne (SMIDDEST-Agence de l'Eau)
Prestation	
✓ Correction orthographique et typographique ✓ Création couverture ✓ Adaptation de la charte graphique de la collection « A la croisée des Sciences » ✓ Mise en page, retouche illustrations ✓ Impression numérique ➤ 1 500 exemplaires tirés ➤ 250 ex. donnés au SMIDDEST + Agence + 1 ex. donné à chaque contributeur ➤ 20 à 30 ex. distribués à la presse ➤ Autres ex. vendus par les PUB (25 €)	✓ Correction orthographique et typographique ✓ Création couverture ✓ Création de la charte graphique ✓ Mise en page, retouche illustrations ✓ Impression numérique ➤ Ce que l'on veut / à distribuer
Tarif (sur base d'un doc de 300 pages)	
Entre 10 et 12 000 €	De 10 à 21 000 € selon prestataires pour 300 ex
Délai	
9 mois à 1 an	2 à 4 mois
Logos	
✓ Financeurs de l'édition (PUB, SMIDDEST et Agence de l'eau) en 4^{ème} de couverture ✓ Autres financeurs dans les remerciements	Où on veut
Droits	
✓ Résultats recherche : auteurs ✓ Contenu tel que mis en page : PUB ✓ Illustrations non retouchées : auteurs ✓ Illustrations retouchées : PUB	Ce qu'on veut : SMIDDEST- Agence de l'eau ou auteurs
Utilisation contenu	
✓ Possibilité d'utiliser des extraits du livre pour communiquer moyennant une demande auprès des PUB (demande par mail ou téléphone) ✓ Possibilité de réaliser 1 synthèse à partir du livre (re-rédigée et remise en page)	✓ Possibilité pour tout le monde d'utiliser des extraits du livre pour communiquer (moyennant une demande auprès des auteurs) ✓ Possibilité de réaliser une synthèse à partir du livre (re-rédigée et remise en page)
Version pdf	
✓ Payante, disponible sur le site des PUB ✓ Pdf diffusable gratuitement après 2 ans	✓ Diffusable librement dès la parution de l'ouvrage

Conclusion

A la fin de la mission de Madame POEYDEBAT (début février 2018), l'ouvrage était globalement rédigé. Les coordinateurs de chapitre ainsi que l'un des coordinateurs du projet ont, à l'unanimité, décidé de s'engager avec l'éditeur privé Presses Universitaires de Bordeaux. En effet, ils ont estimé que le travail serait mieux valorisable que via une édition interne d'un Etablissement public comme le SMIDDEST. Par ailleurs, selon eux, leurs productions respectives ne peuvent être considérées comme « inféodées » au SMIDDEST, ce qui selon eux pourrait apparaître comme la réalité si l'ouvrage était édité par le SMIDDEST. Enfin, le fait que le temps de parution soit de 1 an (contre 3 mois avec SMIDDEST), que l'ouvrage soit payant (25 €) (contre ouvrage gratuit avec le SMIDDEST) et avec des textes disponibles en ligne 2 ans après la parution papier (contre immédiatement avec le SMIDDEST) n'est pas apparu comme problématique. Les PUB ont fait signer à chaque rédacteur une cession de droit très complète qui ne permet plus la transmission des textes avant parution.

Conclusion générale

Le SMIDDEST a poursuivi en 2017 ses actions de promotion, de développement et de préservation de l'estuaire de la Gironde. Le syndicat est maintenant reconnu par de nombreux acteurs comme pertinent. Les opérations vont se poursuivre à moyen constant en 2018.

APPROCHE ADMINISTRATIVE

Recueil des actes administratifs

// Délibérations 2017 du Comité Syndical

- 2017-01-001: Compte Administratif 2016 - Budget Principal
- 2017-01-002: Compte Administratif 2016 - Budget Annexe Cordouan
- 2017-01-003: Compte Administratif 2016 - Budget Annexe Gestion de l'Eau
- 2017-01-004: Budget principal 2016, budget annexe Gestion de l'Eau 2016 et budget annexe Cordouan 2016 - Arrêt des comptes de Gestion du receveur
- 2017-01-005: Budget principal Affectation du résultat 2016
- 2017-01-006: Budget Annexe Cordouan - Affectation du résultat 2016
- 2017-01-007: Budget Annexe Gestion de l'Eau - Affectation du résultat 2016
- 2017-01-008: Budget Principal DM N°001
- 2017-01-009: Budget Annexe Cordouan DM N°001
- 2017-01-010: Budget Annexe Gestion de l'Eau DM N°001
- 2017-01-011: Développement de la croisière maritime – Attribution d'une subvention de 2 500 € au Grand Port Maritime de Bordeaux au titre de Cruise Bordeaux 2017
- 2017-01-012: Partenariat entre le SMIDDEST et Gironde Tourisme – Autorisation de signature de la convention de programme commun d'actions 2017
- 2017-01-013: Versement de la cotisation 2017 à l'association des Biens Français du Patrimoine Mondial
- 2017-01-014: Autorisation de recrutements d'agents saisonniers pour la saison 2017 à Cordouan
- 2017-01-015: Coédition avec la DRAC Nouvelle Aquitaine d'un numéro hors série de la revue Arcades consacré au phare de Cordouan
- 2017-01-016: Versement de la cotisation 2017 à l'association française des EPTB
- 2017-01-017: Portage de la SLGRI du littoral charentais-maritime avec l'EPTB Charente et le SMASS – demande de subvention auprès de l'Etat
- 2017-01-018: Action 1.8 du PAPI Estuaire - Mise à jour de la base de données du Référentiel Inondation Gironde (RIG) – campagne de relevés topographiques sur les digues et demande de subvention auprès de l'Etat et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 2017-01-019: SAGE Estuaire - Développement d'un programme sur les bonnes pratiques environnementales de la plaisance sur l'estuaire en partenariat avec l'association CURUMA et demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 2017-02-020: Election de la Présidente
- 2017-02-021: Renouvellement du bureau
- 2017-02-022: Délégations données à la Présidente du SMIDDEST
- 2017-02-023: Aide sociale aux agents du SMIDDEST
- 2017-02-024: Budget principal – DM2
- 2017-02-025: Budget Annexe Gestion de l'Eau 2017 - DM2
- 2017-02-026 : Budget Annexe Cordouan 2017 - DM2
- 2017-02-027: PAPI Estuaire – Convention avec la commune de Cubzac les Ponts
- 2017-02-028: PAPI Estuaire – Convention avec la commune de Saint-Seurin de Cadourne

- 2017-02-029 : Mission à l'UNIMA pour élaborer le plan de gestion de l'eau sur le marais de Moquesouris et demandes de subvention auprès du Conseil départemental de la Charente-Maritime et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 2017-02-030: Création d'un poste temporaire pour 4 mois de chargé de mission « Projet QUEST Livre Blanc de l'Estuaire » et demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 2017-02-031: Poursuite du programme de médiation à Cordouan et création de supports de communication à destination des établissements scolaires
- 2017-02-032: Versement de la cotisation 2017 à l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial – délibération modificative
- 2017-02-033: Candidature de Cordouan à l'UNESCO – Maîtrise d'ouvrage d'une étude paysagère et demandes de subvention auprès de l'Etat et des Conseils Départementaux de la Gironde et de la Charente-Maritime
- 2017-03-034: Création d'un poste d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et suppression d'un poste d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 2017-03-035: Budget principal 2017 - DM3
- 2017-03-036: Budget Principal - Débat d'Orientations Budgétaires 2018
- 2017-03-037: Budget Annexe Gestion de l'Eau- Débat d'Orientations Budgétaires 2018
- 2017-03-038: Désignation du représentant du SMIDDEST au Comité de Bassin Adour-Garonne
- 2017-03-039: Animation du SAGE Estuaire 2018- demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour garone
- 2017-03-040: Animation du SAGE Estuaire en 2018 – demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde
- 2017-03-041: Animation « zones humides et bassins versants » du SAGE Estuaire en 2018 – demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- 2017-03-042: Animation « zones humides et bassins versants » du SAGE Estuaire en 2018 – demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde
- 2017-03-043: Animation « Prévention des inondations de l'estuaire de la Gironde » en 2018 – demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 2017-03-044 : Journées Mondiales des Zones Humides 2018 sur l'Estuaire - Organisation de l'évènement de lancement en partenariat avec BioSphère Environnement et Ecoacteurs en Médoc et demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 2017-03-045 : Budget annexe Cordouan – Débat d'Orientations Budgétaires 2018
- 2017-03-046 : Agrément des transporteurs pouvant acheter au SMIDDEST des tickets d'accès au phare de Cordouan pour la saison 2018 et les revendre et autorisation de signature des conventions de transport – Délégation à Madame la Présidente
- 2017-03-047 : Tarifs d'entrée au phare de Cordouan pour 2018

Commandes passées en 2017 (marchés supérieurs à 4000 € HT)

SMIDDEST

OBJET	FOURNISSEUR : NOM, COMMUNE	MONTANT
TOURISME		
Impression carte Estuaire	EDLC – Boulogne Billancourt	5 175,00 €
impression cartes de l'estuaire format poche	Booqi média solutions BV	4 159,00€
Rédaction Univers Estuaire	Stéphanie Pichon- Talence	6 000,00€
Réalisation Stand BFF 2017	Côte Ouest- Bordeaux	10 658,38€
Location stand BFF 2017	BGE- Bordeaux	7 000,00€

CORDOUAN

OBJET	FOURNISSEUR : NOM, COMMUNE	MONTANT
Marchés de Prestation		
Prestation de conseil financier concession de service pour desserte Cordouan	Calia Conseil- Paris	10 990,00€

GESTION DE L'EAU/INONDATION

OBJET	FOURNISSEUR : NOM, COMMUNE	MONTANT
Marchés de Fournitures		
Synthèse médiation connaissances enjeux bouchon vaseux	Terre et Océan - Bordeaux	24 700,00€
Plan de Gestion Moquesouris	UNIMA- Perigny	24 900,00€
Levés Topographiques	Association Géomètres Experts Aturins-Aire sur L'Adour	4 500,00€

APPROCHE BUDGETAIRE

Fonctionnement

Dépenses	SMIDDEST	EAU	Cordouan	Total
Etudes et recherche	5 000	99 453	19 295	123 748
Com et promo	47 544	7 120	29 301	159 935
Personnel	609 945	162 792	222 100	994 837
Frais généraux	34 513	26 687	40 332	101 532
Subvention	0	4000	477	4 477
Dotation aux amortissements	28 811	0	10 323	28 811
Participation Budget Annexe Eau	84 088			
Titres antérieurs annulés		7407,5		
Déficit Reporté 2016	0	120		120
Total	809 901	307 580	321 828	1 439 309

Recettes	SMIDDEST	EAU	Cordouan	Total
Produits des services			220 150	220 150
Participations Départements	220 000	0		220 000
Participations Régions	110 000			110 000
Participation CUB	55 000			55 000
Participation CARA	27 500			27 500
Participation CCE	27 500			
Participation CDCHS	27 500			
Subventions Départements		30 398	50 000	80 398
Subventions Régions		0	25 000	25 000
Subventions Europe		0		0
Subventions Etat		17 661		17 661
Subventions Agence de l'Eau		175 315		175 315
Subventions CUB				0
Subvention ERDF				0
Remboursement frais de personnel	383 543		0	383 543
Produit de cession des immobilisations				0
Prise en charge Budget Principal		84 087		
Excédent 2016 reporté	167 510	120	74 704	242 334
Total	1 018 553	307 580	369 854	1 695 987

Investissement

Dépenses	SMIDDEST	EAU	Cordouan	Total
Logiciel			3000	
Travaux				0
Matériel de Bureau et informatique	1 653		827	2 480
Mobilier- Equipement sécurité	0		1187	
Véhicules	0			0
Total	1 653		5 014	2 480

Recettes	SMIDDEST	EAU	Cordouan	Total
Excédent Investiss reporté 2016	95 622		3 819	99 441
Reprise amort véhicule vendu				0
Subventions département				0
Amortissement	28 811		10 323	39 134
Total	124 433		14 142	138 575

